

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 MAI 2021

L'An Deux Mille Vingt et un, le 05 mai, à dix-neuf heures, les Membres du Conseil Municipal de la Commune de CRUVIERS-LASCOURS, se sont réunis dans la Salle du Parc de la Mairie, sur la convocation du 30 Avril 2021 qui leur a été adressée par le MAIRE, conformément aux articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code des communes.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les CONSEILLERS MUNICIPAUX suivants :

Présents : Jean-Charles ALLEMAND, Jean-Claude BUET, Jocelyne CEZAR, Eric CHAUDOREILLE, Rémy COSTA, Karine DUBOIS, Fabien FIARD, Muriel MILLOT, Christine PONCET, Pierre SAUVAGE, Michel TOULOUZE ;

Absents excusés :

Patricia CANAL a donné pouvoir à Michel TOULOUZE Marie-Jeanne ANDRE a donné pouvoir à Eric CHAUDOREILLE Cédric CONVERTINI

Secrétaire de séance : Jean-Claude BUET

Le quorum étant atteint, le Conseil peut délibérer.

Le compte rendu du précédent conseil municipal est approuvé et signé par les membres du Conseil.

1. Aides aux agriculteurs suite au gel

Le Conseil Municipal tient à exprimer sa solidarité envers les agriculteurs du village, victimes le 8 avril 2021 d'une « gelée noire », qui a provoqué des dégâts considérables, en particulier dans les vignes.

Dans cette optique, et après évaluation des préjudices, il a été décidé de mettre en œuvre des « aides » dont les formes seront déterminées au moment opportun, et en fonction des règles fiscales et financières applicables à la commune.

2. Analyse du budget communal (Suite Visio AMF)

Une réunion en visioconférence sur l'analyse du budget communal a été organisée par l'association des Maires de France. Jocelyne CEZAR et Fabien FIARD ont présenté les diaporamas et analyses sur la situation budgétaire de la commune de Cruviers-Lascours au niveau des dépenses de

fonctionnement, de la dette et des recettes. Cette présentation a permis de situer la commune au sein du département.

Certes, la commune possède un endettement élevé par rapport aux autres environnantes, mais les services proposés sont nombreux et les recettes suffisamment importantes pour rembourser les emprunts.

La doctrine du Conseil Municipal en matière d'endettement est de continuer à désendetter, sans se priver de réemprunter au fur et à mesure des projets tout en gardant à l'esprit que la courbe des dettes doit être orientée vers le bas.

3. Capture de chats

La prolifération des chats « sans maitre » impose la mise en œuvre d'une nouvelle campagne de stérilisation annuelle, confiée à une association adéquate et visant une quinzaine de ces animaux pour un coût de l'ordre de 1500 €.

4. Cérémonie du 8 mai

Cette cérémonie qui devra respecter les règles sanitaires en vigueur aura lieu à 11 heures au cimetière.

5. Chemin communal de Lascours

Les travaux de nettoyage de cette voie communale ont déjà été largement entamés pour permettre le passage aisé des piétons qui seuls seront autorisés à l'emprunter.

En outre il a été décidé de lui donner le nom de « chemin de la grand font », nom tiré de son origine géographique.

6. Compétence scolaire

À compter du 1^{er} janvier 2022, la compétence scolaire reviendra aux communes. Ce retour à la situation antérieure même si elle n'a pas, mais uniquement dans un premier temps, d'incidences financières, va entraîner cependant des conséquences multiples (affectations des personnels, entretient des bâtiments, etc...).

7. Conseil des Jeunes

Ce point sera abordé lors d'une séance ultérieure du conseil municipal. Une réunion d'information est d'ores et déjà programmée à la Mairie le 12 juin à 11 heures.

8. Élections Régionales et Départementales

Le Maire a tenu à rappeler que les membres des bureaux de vote et des fonctionnaires mobilisés le jour du scrutin, peuvent de bénéficier « d'une vaccination prioritaire » et a précisé les modalités de cette procédure (Prise de rendez-vous sur Doctolib accompagnée d'une attestation du Maire). Les rendez-vous sont à prendre avant le 21 mai. Le détail de cette procédure pourra être mis à la disposition des personnes intéressées.



9. Entretien stade

Le paysagiste mandaté pour l'entretien du stade municipal n'est pas encore intervenu, malgré des rappels, et n'a pas encore fourni son calendrier d'intervention. Si nous faisons le regarnissage, le stade devrait rester fermé jusqu'en juillet. Si nous faisons un décompactage simple, nous pourrions ouvrir plus tôt. Le paysagiste nous donnera les délais possibles de réouverture.

10. Entretien trimestriel avec la distillerie

Le 20 avril 2021 a eu lieu l'entretien trimestriel avec les responsables de la distillerie et une « délégation » du conseil municipal : Maire, 1^{er} Adjoint, et une conseillère.

Il nous a été indiqué que les opérations de distillation étant terminées pour la saison, les cheminées seront à l'arrêt jusqu'à l'automne.

Par ailleurs, et dans un esprit de concertation, ils ont souhaité être informés des résultats des opérations d'analyse de l'air diligenté par la commune dans le futur.

En fin de rendez-vous, il a été évoqué la possibilité de réfléchir à un système de méthanisation sur les bassins, afin de réduire les odeurs, et de pouvoir utiliser cette énergie pour les besoins de la distillerie. La Mairie se rapproche d'Alès Myriapolis qui propose de mener une étude sur ce sujet.

Un rendez-vous est à programmer entre les 3 parties.

11. Fin d'aménagement de Lascours

Les travaux d'aménagement du centre de Lascours arrivent à leur terme et ont suscité une appréciation unanime et sans réserve.

Pour empêcher la création de lieux de stationnement « sauvages », il a été décidé de la pose, aux lieux adéquats, de deux boules d'acier identiques à celles déjà installées.

12. Fléchage parking Lascours

La commande d'un panneau signalétique sur le parking de Lascours, en provenance de Ners, a été validée afin d'indiquer le site de la distillerie, entre autres.

13. Obligations Légales de Débroussaillement (OLD)

L'étude de ce point est reportée à une réunion ultérieure car imposant la diffusion de 2 vidéos à visée pédagogique. Une réunion hebdomadaire sera consacrée à ce point.



14. Prêt 90 000 euros pour le solde de la RD18

Le conseil a émis un vote favorable et à l'unanimité pour la souscription d'un prêt d'un montant de 90 000€ sur 10 ans avec échéancier trimestriel.

VOTE A L'UNANIMITE

15. Projet Alimentaire Territorial

Dans le cadre de la mise en place du projet alimentaire territorial (PAT), Alès Agglomération a transmis à toutes les communes, un questionnaire auquel il doit être répondu, si possible avant le 21 mai.

Cette procédure a pour objet d'apporter une réponse aux enjeux d'une alimentation locale et de qualité avec un volet sur la santé.

Éric CHAUDOREILLE et Fabien FIARD s'occuperont de répondre à ce questionnaire.

16. Rénovation appartements

Ce point est également renvoyé à une séance ultérieure pour avoir tous les éléments mis à jour afin de décider. À ce jour, il manque encore des devis.

17. Travaux voiries

La rénovation du chemin du lavoir a dû être reportée à bref délai pour permettre l'accès des camions.

Pour les divers travaux concernant le cimetière, l'accès et l'allée centrale, ils devraient commencer à la mi-juin.

18. Zone artisanale

Dans l'optique d'un développement économique de la commune, il a été lancé le projet de la création d'une zone artisanale. Les modalités restent à définir. A cette fin, un contact a été pris avec un service d'Alès Agglomération, Alès Myriapolis qui a accepté de participer à une étude de faisabilité.

19. Questions diverses

• Marie Rose Baousson étant toujours hospitalisée, il est proposé de prolonger le contrat de Sabine MARTIN, de 3 mois, soit jusqu'au 2 octobre 2021.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune autre question n'étant posée, la séance est levée à 22h45.

